

ciete qui pourroit leur devenir préjudiciable & funeste. On leur fait comprendre en même tems, combien il est aisé que des enfans simples & sans expérience se laissent induire au mal par des esprits rusés qui, pour y réussir, emploient la complaisance & la flatterie. Si, malgré ces remontrances ils continuoient d'entretenir ces liaisons, on ne pourroit se dispenser de se prévaloir de son autorité pour leur interdire toute société avec des sujets de cette espèce.

Enfin, une règle générale est, de ne laisser en aucun tems, ni en aucun lieu, les enfans tout à fait seuls, & hors de l'inspection d'une personne de confiance. Ceux qui sont bien élevés ne cherchent point à se dérober aux regards de leurs parens & de leurs instituteurs; Ils préfèrent même leur compagnie à toute autre. Et ceux-ci leur accordent cette satisfaction volontiers, autant que leurs affaires le leur permettent.

CHAPITRE V.

De l'Education des Enfans, depuis l'âge de quatorze ans, jusqu'à celui de vingt.

§. I.

LE premier objet qui s'offre à considérer chez les enfans de cet âge est la profession & la manière de vivre à laquelle ils sont destinés pour tout le cours de leur vie. Objet important, sans contredit, qui mérite d'être traité avec la plus sérieuse attention, avec mure réflexion & sous

sous l'invocation de l'assistance du Seigneur. On doit supposer que, pendant le tems qui a précédé l'âge de quatorze ans, les parens & les instituteurs ont assez appris à connoître les forces du corps & les facultés de l'esprit de leurs enfans pour pouvoir se déterminer sur le choix de leur destination. Cette connoissance est en effet la base du jugement qu'on peut porter sur leur sort à-venir. Cependant il n'arrive que trop souvent que certains préjugés, & des motifs flatteurs en apparence, empêchent de former là dessus une sage résolution. A l'égard des filles, le plan de leur vie future est moins difficile à tracer; Car quelle que puisse être leur destinée, il leur sera toujours avantageux d'avoir appris à cet age tous les genres de travail qui sont portables à leur sexe, parce qu'elles seront par là plus en état de gouverner une oëconomie. Il n'en est pas de même des garçons. La multiplicité & la diversité des arts, des professions & des genres de vie pour lesquels ils peuvent avoir plus ou moins d'aptitude, en rend le choix plus difficile & le succès plus douteux. Souvent, avant cet age, les garçons se sont mis en tête d'embrasser la profession de leur père, ou de quelqu'autre de leurs parens qui les aura encouragé à prendre ce parti; & ils le prennent ainsi par prévention & sans reflexion, dans le tems que la raison le désavoue & que la prudence le condamne. Il est donc très nécessaire de prévenir ces inclinations peu réfléchies; par conséquent de ne pas leur permettre de fixer un choix avant qu'on voye ce que leurs forces de corps & d'esprit promettent, & avant qu'ils aient donné des preuves de leurs progrès dans les écoles, de leur application au travail & de leur

leur capacité à juger de ce qui leur est le plus convenable. Dans les délibérations qui se feront sur cet important objet, il est bon que les précepteurs des enfans soient consultés. S'ils peuvent attester de bonne foi qu'un garçon a la mémoire heureuse, la conception aisée & accompagnée d'un bon jugement : S'ils ont reconnu en lui une application soutenue, un gout marqué & une inclination décidée pour les Etudes, rien ne doit empêcher les parens de consentir à ce qu'il étudie. N'eussent-ils même que très peu de biens, la pauvreté ne doit point leur paraître y faire un obstacle invincible. Dans tous les pays bien policés il se trouve des fondations qui, étant bien administrées, offrent une ressource aux écoliers qui, avec d'heureux talens, n'ont pas les moyens de fournir aux fraix de leurs études. On ne prétend pourtant pas insinuer ici qu'il faille destiner à l'étude des sciences tous les hommes à talens & ne réserver pour les arts & métiers que les esprits stupides ou bornés. Non, le commerce & la plupart des autres arts demandent un certain génie. Un jeune homme qui a l'esprit inventif, avec de la dextérité, peut devenir pour la société un sujet plus utile qu'un homme d'étude. Si, avec cela, il a plus d'inclination pour quelque art mécanique que pour les objets de spéculation, on auroit tort de violenter son naturel. Du moins, si un étudiant avoit du gout pour quelque art sortable à son état, faudroit-il lui permettre d'en faire son amusement dans les heures intercalaires où il pourroit travailler sans négliger ses études & ses devoirs. Cette association des arts avec les sciences fournit même de grands avantages aux gens de lettres, en ce que
l'exer-

l'exercice du corps en maintient les forces, procure un mouvement très favorable à la santé, & préserve des maladies assez ordinaires aux savans, je veux dire, des vapeurs & des obstructions des hypocondres. Du nombre de ces arts, compatibles avec la profession des gens d'étude, sont : Celui du jardinier qui s'occupe à cultiver des arbres, ou des fleurs, ou des herbes potagères : Celui d'économe de Campagne ; Celui de menuisier, de tourneur, de relieur de livres, de botaniste, d'horloger, d'arpenteur, de machiniste faisant des instrumens d'optique, des boussoles, des quadrans solaires, &c. C'est là un vaste champ où les étudiants peuvent choisir ce qui leur convient le mieux, & en cela ils suivront l'exemple de plusieurs grands hommes dignes de leur imitation.

§. 2.

DEZ qu'après de mures délibérations il a été résolu que le jeune homme doit apprendre un métier, il s'agira d'en choisir un, mais il ne faudra pas se déterminer d'abord pour le premier qui se présentera à l'esprit. Il arrive souvent comme il a été dit dans le §. précédent, que les jeunes gens, éblouis par quelque appas, se laissent prévenir en faveur d'une certaine profession, uniquement parce qu'ils l'ont vue exercer par quelqu'un de leurs parens ou de leurs voisins ; Mais après l'avoir embrassée & avoir éprouvé les peines & les difficultés qui s'y rencontrent, ils s'en lassent & souhaitent d'en apprendre une autre. De là naissent plusieurs inconvéniens, entre autres celui

I

de

de faire des gens à plusieurs métiers & qui ne sont experts dans aucun. Pour prévenir ces sortes de changemens, on ne sauroit apporter trop d'attention au choix de la profession à laquelle il convient qu'un garçon se voue. Il faut avant toutes choses consulter, non seulement son gout & son inclination, mais encore ses talens & ses dispositions. Comme il est difficile de réussir quand on travaille en dépit de la nature; par le contraire, un ouvrier qui aime son métier en fait son occupation la plus agréable & parvient ordinairement à s'y rendre habile. Souvent on peut juger du gout & des dispositions d'un jeune homme par les petits ouvrages dont il a fait son amusement lorsqu'il étoit encore dans l'enfance. L'un s'occupe à bâtir des maisonnettes de bois ou de carton, l'autre à construire un petit vaisseau ou un petit carosse, un autre se plaît à dessiner ou à peindre, un autre à faire des roues & des pignons pour une horloge, ou pour un moulin, ou pour quelque autre usine. Dès qu'on observe qu'un garçon fait d'un certain petit ouvrage son amusement favori, & qu'au lieu de changer d'objet, il se fixe à celui-là, c'est un indice qui décele le génie & le naturel. Pour s'en assurer d'autant mieux, il conviendrait de fournir à ce garçon l'occasion de voir travailler des ouvriers de plusieurs professions différentes, de lui faire observer les ouvrages de leur façon & la manière de les fabriquer; Ayant soin en même tems de questionner les ouvriers sur les précautions qu'il faut prendre pour être assuré du succès. S'il arrive qu'il témoigne avoir une forte inclination pour l'un ou pour l'autre de ces métiers, on le sondera pour savoir quel motif le porte à s'y déterminer, quelle sa-

tis-

tisfaction il s'en promet & quels sont les avantages qu'il en espère ? Si les raisons qu'il allègue sont peu solides, on lui fera envisager cette profession du côté des difficultés qui s'y rencontrent, afin qu'il soit à même de mettre en balance ce qui s'y trouve d'aisé & de difficile, d'agréable & de pénible. Il sera bon en même tems de lui faire entendre que, dez qu'après un mûr examen & un essai de quelques semaines, il se sera déterminé pour une profession, il sera obligé de s'en tenir à celle-là, sans espérance de la pouvoir quitter pour en embrasser une autre. Il faut en même tems lui représenter que chaque profession a ses difficultés, tout état ses revers, & la carrière humaine ses épines. Après tout cela, si le jeune homme reste ferme dans sa résolution, on pourra le confier à un maître, à condition que celui-ci le traitera comme son propre enfant, & que l'enfant lui sera soumis, comme à celui qui entre dans tous les droits de père. Dez qu'on a contracté ces engagements, l'apprentif passe de l'autorité paternelle sous celle de son maître, & on ne doit jamais écouter les plaintes qu'il pourroit faire, à moins qu'elles ne soient graves & bien fondées. Il est aussi à désirer que le père vive en bonne intelligence avec le maître, & que tous deux s'employent de concert à conduire le jeune homme au grand but qu'on s'est proposé. Ce but doit être de faire de lui un homme agréable à Dieu & un digne membre de la Société, tant chrétienne que civile. Comme le maître, en se revêtant des droits de père, en contracte aussi les obligations, il est de son devoir de veiller à ce que son apprentif soit préservé de tout dommage, tant de l'âme que du corps, & qu'en se rendant habile dans son art, il avance en même tems dans la pratique des vertus chrétiennes.

Il feroit ici à propos d'examiner la question, s'il est plus avantageux qu'un garçon qui veut embrasser la profession de son père, l'apprenne à la maison, où s'il vaut mieux qu'il en fasse l'apprentissage chez un autre maître? L'un & l'autre de ces partis a ses avantages & ses inconvéniens. Le père, en le supposant habile dans son métier, seroit indubitablement le plus propre & le plus intéressé à enseigner à son enfans tous les secrets de son art & à se donner toutes les peines nécessaires pour le rendre au plutôt possible un ouvrier habile; Cependant il arrivera peut-être que cet enfant sera moins astreint au travail par un père indulgent, ou traité mignardement par une mère trop tendre, ou distrait de son ouvrage par différentes occupations domestiques; Et tout cela, en retardant ses progrès, pourra faire de lui un homme mol, lache au travail, & par conséquent un ouvrier manqué. En échange un autre maître, dez que c'est un homme intelligent & qui pense chrétiennement, n'a pas pour un garçon qui n'est pas son enfant cet amour aveugle qui peut lui permettre des choses capables d'arrêter ses progrès ou de lui faire contracter des habitudes vicieuses. De là il paroît que cette question demeure problématique aussi long tems qu'on ne la considère qu'en général, & que pour la décider, il faut avoir égard aux circonstances & aux différens caractères, tant du père & du maître, que de l'apprentif. Cependant il reste une ressource aux garçons qui apprennent leur métier chez leurs pères, c'est qu'étant devenus compagnons & obligés de voyager, ils peuvent se perfectionner chez les étrangers, apprendre à vivre avec toutes sortes de gens, & à ne pas

pas juger des choses uniquement sur les idées qu'ils en avoient conçues étant à la maison.

§. 3.

UN devoir général, que les maitres, aussi bien que les pères sont tenus d'observer, est de ne pas permettre que les apprentifs oublient ce qu'ils ont appris à l'école, mais de leur laisser, & même de leur fixer un certain tems suffisant, pour en faire la répétition. Il seroit à souhaiter que, pour l'usage & l'utilité des jeunes gens de profession, on eut une petite Encyclopédie pratique qui tint lieu d'un Répétiteur général; Je veux dire, un Livre qui enseignât les principes de la Lecture, de l'écriture, de l'Orthographe, de l'Arithmétique, de l'Histoire, de la Géographie, de la Géométrie, & même ce qu'il y a de plus nécessaire à savoir en fait d'Oeconomie, tant de la ville que de la Campagne. Un abrégé de toutes ces Sciences seroit un livre à mettre entre les mains de tous les écoliers, & avant qu'ils quittassent les écoles, les précepteurs devroient le repasser avec eux, pour leur donner des idées claires & distinctes de tous ces différens objets. Pendant leur apprentissage & même pendant tout l'exercice de leur profession, ils pourroient, dans plusieurs cas, y avoir recours, & ils apprendroient par leur propre expérience que ce qu'on leur a enseigné dans leur jeunesse, loin de devoir être oublié, leur est d'une utilité réelle pendant toute leur vie. C'est sans doute pour leur procurer ces avantages, qu'on a établi de nos jours dans plusieurs villes,

une *Ecole des Arts*, sous le nom d'*Ecole réelle*, ou *normale*, & que l'on a publié différens livres propres à se rappeler en mémoire les principes de théorie & de pratique qu'on a appris dans ces écoles. Tel est le *Traité* intitulé *Introduction à la Science du citoyen*, que Hederich a publié en en langue allemande. Un autre, qui est plus étendu & meilleur pour la pratique, est l'ouvrage anglois, publié déjà pour la quarantième fois sous le titre de *The young Mans best Companion*, c'est-à-dire, *Le meilleur Manuel*, ou *le meilleur Compagnon d'un jeune homme*. Il seroit à souhaiter que, pour l'utilité du public on eut en françois une semblable Encyclopédie abrégée à l'usage des jeunes gens qui sont destinés à exercer les arts & métiers les plus utiles à la Société. Les précepteurs seroient tenus de parcourir ce livre avec leurs écoliers, pendant leur deux dernières années d'école, non seulement pour le leur expliquer, mais encore pour leur faire faire l'application des règles & des principes sur un Cahier à part, lequel ils pourroient remettre au net sur un livre pour pouvoir en faire usage à la suite. Dans les villes où, soit la capacité des précepteurs, soit la constitution des écoles publiques ne permet pas que la jeunesse y reçoive ces sortes d'instructions, on pourroit les lui faire donner à la maison par des gens plus habiles. Les parens en seroient d'autant plus assurés de la diligence du maître & des progrès de l'écolier. Il seroit aussi très avantageux aux apprentifs que les maîtres, avant de livrer leurs comptes, leurs plans & leurs devis, les leur fissent copier, afin qu'ils apprissent à en dresser de semblables, & en même tems à connoître le prix des premières matiè-

matières, des différentes marchandises & de la main d'œuvre,

§. 4.

IL est peu de gens de profession qui ne s'occupent de tems en tems à faire quelques lectures. Dans un siècle tel que le nôtre, où le monde est comme inondé de livres qui ne fournissent qu'un vain amusement à la curiosité, ou qui ne servent qu' à gater l'esprit & à corrompre le cœur, on pourroit demander quels sont ceux dont on pourroit recommander la lecture aux jeunes gens de profession ? Ici je voudrois que l'on commençât par éviter comme une peste de l'ame tous les Romans, les Comédies, les Histoires galantes, les contes à faire rire, les recueils de prétendus bons mots & de bouffonneries. Je bannirois de même les livres qui traitent de l'Alchimie, ou de la transmutation des métaux, & de la médecine universelle, de même que ces recueils de secrets où l'on prescrit des pratiques ou magiques ou superstitieuses, & par conséquent impies. Je souhaiterois surtout qu'on s'interdit une fois pour toutes la lecture de ces productions monstrueuses & impies qu'une Philosophie indigne de ce nom enfante de nos jours, & où l'on trouve remassé, comme dans un égout, tout ce que les ennemis de la Révélation ont inventé de plus captieux pour obscurcir ou rendre douteuse la vérité de la Religion chrétienne. En vain dira-t-on, pour autoriser cette dangereuse lecture, qu'une personne instruite doit savoir le pour & le contre de sa créance ; que pour ne pas

croire aveuglément , il faut employer la voie d'examen & de discussion , & qu'on ne peut mieux s'assurer de la vérité qu'en pesant les objections que les incrédules allèguent contre les dogmes que nous professons. Je réponds à cela , qu'il doit nous suffir de savoir , & de pouvoir croire que Dieu a parlé dans les saintes Ecritures ; Cela une fois posé , toute raison humaine doit se taire , par conséquent tous les raisonnemens que la Philosophie peut opposer à la Révélation deviennent inutiles à savoir , extravagans , dangereux & criminels. Supposons un homme qui a dans sa maison une source d'eau pure & salubre ; S'il est sage , il ne lui prendra pas envie d'aller bien loin puiser dans une fontaine dont il sait d'avance que l'eau est dangereuse & mal saine ; Et cela , uniquement pour apprendre à connoître la qualité de ces mauvaises eaux , & la différence qu'il y a entre elles & celle qu'il a dans sa cour , aux risque de nuire à sa santé. Supposons encore une personne qui s'est fait une loi de conserver son corps & son ame exemts de souillure , se plaira-t-elle à lire des livres remplis d'obscénités & d'images qui offensent la pudeur ? Ne craindra-t-elle pas que ces sortes de descriptions & de peintures sales ne se représentent , malgré elle , à son imagination , soit de jour , soit de nuit , & n'y laissent des impressions capables d'altérer la pureté de son ame & d'en troubler la paix ? Telle est , dirai-je la téméraire , ou la criminelle curiosité de ceux qui se permettent de lire les écrits de ces incrédules qui , tantot essaient de rendre douteux ou ridicules les dogmes de la Religion révélée , tantot s'efforcent de les combattre ouvertement. Il est moralement impossible

possible que leurs objections, quelques futiles qu'elles soient, à force d'être répétées, ou présentées sous une forme spécieuse & dans un stile séduisant, ne fassent naître quelques doutes & n'affoiblissent la foi, au point de la faire chanceler, si elles ne la renversent pas tout à fait. La contagion en est d'autant plus dangereuse que le cœur humain est naturellement enclin au vice & à l'incrédulité, tandis que la foi & la piété sont des productions qui lui sont étrangères qui n'y croissent qu'à mesure qu'elles sont plantées & cultivées par la main de Dieu.

De là on peut conclure que si la lecture des livres de cette espèce peut être permise & se faire sans danger, ce ne peut être qu'à ces hommes rares qui, avec une foi inébranlable, possèdent le talent de dévoiler les artifices de la fausse Philosophie, & de réfuter avec force les sophismes qu'on étale sous le nom de raisonnemens. On pourroit dresser ici un ample catalogue de ces productions pernicieuses, mais on croit pouvoir s'en dispenser dans l'espérance que les jeunes gens seront assez sages pour consulter des personnes éclairées sur le choix des livres qu'il leur convient de lire. On les exhorte à ne pas s'en rapporter à leur propre gout, ni au jugement des personnes de leur âge, mais à suivre les avis de celles qui ont de la religion & de l'expérience. Qu'ils se souviennent de cette parole du Seigneur : *Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ?* Mais pour garantir les jeunes gens de la séduction des mauvais livres, il est nécessaire que leurs parens & leurs supérieurs ayent soin de ga-

I 5

gner

gher leur confiance , & de ne pas la perdre par une rigidité dure & trop scrupuleuse. C'est un fil qu'il est difficile de renouer dez qu'il a été une fois rompu. Quels sont donc , me direz - vous , les livres dont les parens & les préposés doivent recommander la lecture à la jeunesse ? Il faut toujours mettre au premier rang l'Ecriture sainte dont les divins oracles sont l'unique base de notre foi , la règle invariable de nos mœurs & le guide infallible qui conduit au salut. On peut y joindre d'autres livres instructifs & édifiants , où l'on puisse puiser la connoissance de la vérité qui est selon la piété. Je range dans la seconde classe les livres historiques bien écrits , tels que sont ceux de Monsieur Rollin , & en particulier ceux qui nous apprennent l'histoire de notre pais : Les Traités de Géographie , comme celui de Büfching , qui est incontestablement le meilleur qui ait paru jusqu'à présent : L'Histoire universelle : L'Histoire de l'Eglise : Les Relations des voyages faits autour du monde & dans des pais particuliers : Les quatre premiers Tomes du Spectacle de la Nature : La Description des différens arts , & surtout de celui qu'on se propose d'exercer. C'en est assez pour remplir les momens qu'un jeune homme peut donner à la lecture.

On pourroit s'attendre à voir ici une instruction sur la manière dont les jeunes Etudiants doivent employer leur tems & diriger leurs études : Mais comme j'écris moins pour les Instituteurs que pour les Parens , je laisse à ceux - ci le soin de confier leurs enfans à des Professeurs habiles & zelés pour le bien de la jeunesse. Tout ce qu'ils ont à faire après cela , est de s'informer auprès

auprès des Maîtres si les écoliers font des progrès, & lorsque ces enfans font leurs études dans le lieu de leur demeure, de les astreindre à mettre leur tems à profit pendant qu'ils sont à la maison.

§. 5.

POUR ce qui concerne les Filles, la principale occupation de celles de cet âge doit être, comme nous l'avons déjà dit, l'œconomie. Peut-être demandera-t-on ici : lequel est le plus plus avantageux pour ces filles, d'être élevées dans la maison paternelle, ou dans une maison étrangère ? Cette question est telle, qu'on ne peut y répondre sans avoir examiné les circonstances des lieux & des personnes. Ce qu'on peut dire en général est, qu'une mère intelligente & vertueuse est incontestablement la personne la plus propre à bien former sa fille, tant par ses instructions que par son exemple. Il seroit donc, non seulement inutile, mais encore dispendieux, & peut-être dangereux, qu'une fille allât chercher ailleurs ce qu'elle peut trouver à la maison. Cependant il est des cas où les circonstances de la maison & les caractères des personnes exigent qu'une fille aille apprendre chez les étrangers à porter le joug de l'obéissance & de l'application au travail. Dans ce cas, il est heureux pour elle d'être confiée à la direction d'une bonne & sage Mère de famille. Ce qu'elle y acquiert, ajouté à ce qu'elle a appris chez elle, forme un riche fond où elle pourra puiser lorsqu'elle aura elle-même une œconomie à gouverner. A l'égard des pa-

rens

rens peu aisés, je ne voudrois pas que la pauvreté, ou le dessein de se décharger de l'entretien d'une fille, les portât à la mettre en service dans une maison qu'ils ne connoissent point. C'est pour eux un devoir sacré de ne la placer que chez des gens d'ordre & de probité.

Quand nous parlons de la science de l'œconomie, nous y comprenons principalement l'art de coudre, de filer, de tricoter des bas, de faire la cuisine & la lessive, de cultiver un jardin, d'entretenir une basse-cour, de nourrir, d'élever & d'engraisser des bestiaux, &c. En tout cela il faut que le nécessaire & l'utile ait toujours la préférence sur ce qui n'est que d'agrément ou de pure fantaisie. Par exemple, il importe beaucoup plus de savoir bien coudre & blanchir le linge du ménage que de s'appliquer, aux risques de se gâter la vue, à broder ou à faire de fines dentelles; Non que je prétende qu'on s'interdise ces sortes de petits ouvrages, j'entends seulement qu'il faut commencer par se rendre habile en ce qu'il y a de plus nécessaire & de plus utile pour l'œconomie. Dans plusieurs provinces d'Allemagne les femmes savent, non seulement filer le chanvre, le lin, la laine & le coton, mais encore le dévider tellement par centaines de tours, qu'elles savent combien il en faut pour une aune de toile. Une fille qui apprendroit cette méthode pourroit donc calculer au juste combien il lui faut de fil pour faire une pièce de toile. Elle auroit par là occasion de s'exercer dans l'écriture, aussi bien que dans l'arithmétique, & risqueroit moins d'être trompée par le tisserand. Quand elle aura vu pendant quelque tems sa mère travailler

vailler à la cuisine, elle pourra ensuite être chargée de cette fonction, savoir faire un billet de cuisine, aussi bien que la qualité & la quantité d'ingrédiens qu'il faut pour l'assaisonnement de chaque viande. Il est bon d'observer ici la même maxime qu'à l'égard de la Couture; c'est - à - dire, de ne pas faire son objet principal de ce qu'il y a de plus fin & de plus exquis, mais de s'appliquer principalement à assaisonner les mets ordinaires avec gout & avec propreté. Cette fille tirera encore de là cet avantage, qu'elle apprendra à connoître le prix, ainsi que la bonne & la mauvaise qualité des denrées qui entrent dans l'économie. Si, en même tems, elle est chargée de tenir le livre de la recette & de la dépense du ménage, elle se perfectionnera toujours d'avantage dans l'écriture & dans le calcul. Une bonne mère de famille aura de même soin d'enseigner à sa fille à faire une lessive & une favonnade, en lui montrant la meilleure méthode de gouverner le linge depuis le moment où on le met tremper jusqu'à celui où il est serré & mis dans la garde robe. Mais en tout cela elle aura la précaution de proportionner le travail aux forces de sa fille, de manière que celle-ci s'y accoutume peu à peu & ne s'en trouve point excédée.

Les pères & mères doivent aussi à leurs enfans l'exemple de la manière dont il convient d'entretenir & de gouverner les domestiques, en ne les surchargeant pas de travail, en leur donnant une nourriture honnête, en ne se familiarisant pas trop avec eux, & en ne les traitant pas trop durement.

Enfin

Enfin, il seroit bon qu'une fille fut chargée de dresser & d'avoir entre les mains un Inventaire des meubles & des provisions du ménage, qu'elle eut soin de tracer ce qui est usé ou consumé & d'inscrire ce qu'on achète ou qu'on fait faire à neuf. Toutes ces fonctions étant faites avec l'assiduité de Marthe & dans l'esprit de Marie, c'est-à-dire, sous les yeux & comme en la présence du Seigneur, on pourra espérer que sa bénédiction reposera sur une fille qui aura reçu une pareille éducation de sa propre mère.

§. 6.

UNE expérience journalière ne vérifie que trop l'ancien proverbe qui dit : Petits enfans, petits soins : Grands enfans, grands soucis. Mais cette considération, loin de rendre les pères & mères inquiets sur le sort futur de leurs enfans, doit les exciter d'autant plus puissamment à prier Dieu pour leur famille & à user envers elle de toute l'attention, de toute la prudence & de toute la fidélité dont ils sont capables. Qu'ils se souviennent de cette exhortation que St. Paul leur adresse : *Pères, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne perdent courage*, Coloss. III. v. 21. Ils doivent surtout ménager soigneusement la confiance que leurs enfans doivent avoir en eux, de peur qu'ils ne la perdent pour la donner à des gens de leur âge, ou à d'autres qui pourroient en abuser & leur donner de mauvais conseils. Les pères & mères, aussi bien que les autres supérieurs, sont les personnes qu'ils doivent consulter, mais pour qu'ils osent leur ouvrir

ouvrir leur cœur , il ne faut pas que la crainte d'être rebutés ou censurés , les empêche de leur faire confiance de tout. L'insiste souvent sur cet article , parce qu'il est d'une très grande importance , tant pour les pères & mères que pour les enfans.

Cependant il demeure vrai que la chose la plus importante de toutes est , comme nous l'avons déjà dit au §. 10. du Chapitre précédent, que les enfans aient trouvé dans les mérites de Jésus-Christ l'assurance de leur Election de grace , & que chaque jour ils y soient de plus en plus affermis. C'est à cela que les Instituteurs , aussi bien que les pères & mères doivent faire une singulière attention. Ainsi , dez qu'ils auront observé que Dieu a opéré cette œuvre de Grace dans l'ame de leurs enfans, ils ne pourront les exhorter trop souvent , ni les prier avec trop d'instance & de douceur , de conserver soigneusement ce précieux trésor & d'éviter plus que la mort tout ce qui pourroit le leur faire perdre. Il peut arriver , & il n'arrive què trop souvent aux jeunes gens qui ont reçu cette Grace , d'éprouver le sentiment de la misère humaine & les mouvemens de la nature corrompue. Quoique le cœur réprouve ces tristes retours de la dépravation naturelle , ils peuvent donner lieu à des jeunes personnes scrupuleuses de douter de leur état de grace , & de soupçonner que ce qu'elles ont éprouvé étoit plutôt l'ouvrage de leur imagination que celui de la Grace de Dieu. Pour les tirer de cet état de trouble & de perplexité , il est bon que , tant les pères & mères , que ceux qui sont chargés de leur direction , aient reçu d'enhaut le don d'eclair-

d'éclairer & de tranquiliser ces consciences timorées. Ces circonstances sont celles où il convient d'expliquer à ces gens - là ce que c'est que l'état d'un homme qui se sent pauvre pêcheur & en même tems reçu en grace. C'est ici le cas où il faut faire l'application de la doctrine de St. Jean. Dans un endroit, cet Apotre dit, que celui - là est enfant du Diable qui fait le péché, qui vit dans le péché, volontairement, malicieusement, contre science & conscience, 1. Jean III. v. 8. Mais il dit aussi dans un autre endroit; Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes & la vérité n'est point en nous; Mais si nous confessons nos péchés, il est fidèle & juste pour nous les pardonner & pour nous purifier de toute iniquité, 1. Jean I. v. 8. 9. C'est cette différence qu'il y a entre, avoir une nature corrompue, ou porter une chair de péché, & commettre le péché de propos délibéré, qu'il faut faire sentir aux personnes dont il s'agit. En général on ne peut mieux faire que d'exhorter sans cesse les jeunes gens à la crainte du Seigneur & à l'observation de ses commandemens; Mais si, comme parle St. Paul, il leur arrive de tomber par surprise dans une faute, il faut suivre la maxime de cet Apotre, qui est, *de les relever avec un esprit de douceur*, Gal. VI. v. 1. En observant cette règle, on aura grand soin de consulter, moins son propre esprit, que celui de Dieu parlant dans sa parole, & l'on ne se permettra jamais d'agir par passion ou dans un excès de sensibilité.

§. 7.

LORSQUE les enfans ont malheureusement le cœur assez dur pour roidir contre les bonnes instructions qu'on leur donne, pour se livrer aux panchans déréglés de la chair & aux convoitises du monde, & même pour devenir les séducteurs des autres, le devoir des parens chrétiens est que, dans la vive douleur qu'ils en ressentent, ils demandent au Seigneur la Grace de pouvoir se comporter comme des enfans de Dieu à l'égard de ces créatures dépravées. Ils se garderont bien de prendre leur parti, de plaider leur cause, de pallier leurs vices, & de qualifier de petites foiblesses humaines, ou de légers traits de jeunesse, des actions qui sont manifestement criminelles; Au contraire, pour ne se rendre point complices des œuvres infructueuses des ténèbres, ils les condamneront & les puniront. Et si les forfaits de leurs enfans méritent l'animadversion des supérieurs, soit ecclésiastiques, soit civils, loin de vouloir les soustraire aux censures & aux chatimens, ils doivent les abandonner à l'autorité de ceux qui sont établis de Dieu pour punir les scandales & les délits. Sous l'ancien Testament, Dieu avoit donné ce Commandement aux pères & mères, Deut. XXI. v. 18-21. *Quand un homme aura un enfant pervers & rebelle, n'obéissant point à la voix de son père, ni à celle de sa mère, & qu'ils l'aurent chatié, & que non obstant cela, il ne les écoute point: Alors le père & la mère le prendront & le meneront aux Anciens de la ville & leur diront: C'est ici notre fils, qui est pervers & rebelle, il n'obéit point à notre voix, il est yvrogne & débauché. Alors*

les gens de la ville le lapideront, & il mourra, afin qu'ainsi vous otiez le méchant du milieu de vous, & que tout Israël l'entende & soit saisi de crainte. Il est vrai que la rigueur de cette Loi est relative à la nature de l'ancienne œconomie & du gouvernement Théocratique, sous lequel le peuple de Dieu vivoit alors, & que par conséquent, on n'est point tenu de l'exécuter à la lettre sous la nouvelle œconomie, dans les tems & dans les Circonstances où nous vivons; Cependant cette Loi, quoiqu'abrogée par rapport à la sévérité de la peine qu'elle dicte, n'est pas moins une leçon touchante pour les pères & mères qui doivent apprendre ici à ne pas se rendre coupables d'une indulgence criminelle à légard des désordres dans lesquels leurs enfans pourroient tomber. Le Sauveur du monde a très bien exprimé la disposition de cœur où ils doivent être relativement à leurs enfans. *Celui, dit-il, qui aime son fils, ou sa fille, plus que moi, n'est pas digne de moi,* Matth. X. v. 37. Si leur disposition est telle, l'Esprit de Dieu ne manquera pas de leur enseigner à se comporter suivant l'intention de Christ à légard des enfans qu'ils ont la douleur de voir tomber dans l'impiété & dans le dérèglement de mœurs. Surtout ils recourront par la prière à celui qui a reçu des Dons pour les hommes, & même pour les prévaricateurs, & ils ne se laisseront point de le supplier qu'il accorde à leurs enfans malavisés la grace de la repentance, & à eux la joye que ressent le père de l'enfant prodigue, qui étoit perdu, & qui est retrouvé.

§. 8.

AVANT que d'en venir à la triste extrémité, d'abandonner à son malheureux sort, un enfant qui s'est plongé dans le libertinage, les pères & mères chrétiens doivent employer tous les moyens imaginables pour ramener cette ame dévoyée à la rélispence. Clément d'Alexandrie, dans un Sermon sur ces paroles : *Quel est le Riche qui peut être sauvé ?* rapporte comme une belle anecdote ce que fit autrefois St. Jean en pareil cas. Cet Apotre avoit confié un jeune homme aux soins d'un Préposé de l'Eglise d'Ephèse, & l'avoit prié instamment de veiller à l'éducation de cet enfant comme à la conservation de sa propre vie. Quelque tems après ce jeune homme se livra à toutes sortes de vices & d'extravagances, jusques là, qu'enfin il s'affocia à une bande de brigands, desquels il devint le Chef. Au bout de quelques années, le Saint Apotre se fit rendre compte par le Préposé du comportement de celui qu'il lui avoit recommandé ; Mais quelle ne fut pas sa douleur, lorsqu'il apprit que l'enfant qu'il aimoit se trouvoit plongé dans les horreurs de la vie la plus criminelle ? La tendresse qu'il avoit conservée pour lui le porta à le chercher par tout. Pour le découvrir il alla, par monts & par vaux, jusqu'au fond des bois & des forets les plus épaisses. A la fin, ayant découvert un voleur qui étoit en sentinelle, il le pria de le conduire vers son Capitaine. Cet homme consentit de l'y mener, & tous deux étant arrivés à l'endroit où ce chef de brigands se trouvoit, celui-ci les apperçut bientôt de loin ; Mais à peine eut-il reconnu que l'un de ces hommes

étoit l'Apotre, qu'il se hata de tourner le dos & de s'en courrir à toutes jambes. St. Jean, tout vieux qu'il étoit, ne perdit ni courage, ni espérance, il rassembla toutes les forces qui lui restoit pour aller au plus vite lui courrir après. Ne pouvant l'atteindre, il lui crioit : „ Mon fils, „ mon cher fils, pourquoi cours-tu devant un „ vieux père qui est sans armes & sans deffense ? „ Aye, je te prie, pitié de moi & ne crains point ; „ Il y a encore espérance de retour & de salut pour „ toi. Je veux être ton intercesseur auprès de notre „ Seigneur Jésus-Christ. S'il est nécessaire, je „ mourai volontiers pour toi, comme il est mort „ pour nous ; Oui, je suis pret à sacrifier ma „ vie pour racheter la tienne. Arrête-toi donc „ & fois bien assuré que c'est le Sauveur, le Fils „ de Dieu lui-même, qui m'envoye à ta poursuite “. Ce Discours fit une telle impression sur le cœur du jeune homme qu'il jetta incontinent toutes ses armes bien loin de lui, puis courrant vers le St. Apotre, il se jeta à ses piés & lui demanda pardon en versant un torrent de larmes. Sa repentance fut sincère, car dez ce moment là, il changea de vie, si bien que, quelque tems après, il fut de nouveau reçu dans la Communion de l'Eglise chrétienne.

Ces sortes d'exemples devroient servir efficacement à soutenir la patience des pères & mères, à ranimer leur espoir, & à leur faire tenter toutes les voyes les plus propres à ramener leurs enfans de leurs égaremens. Quelquefois on y réussit en les éloignant des mauvaises compagnies & en les tenant en arret dans la maison. Se trouvant là seuls avec eux-mêmes, ils ont occasion de

de se recueillir & de faire de sérieuses réflexions tant sur leur déplorable état, que sur les différens maux qui en sont naturellement les funestes suites. Il peut arriver qu'un de ces pauvres enfans, éloigné de la dissipation, rentrera tot ou tard en lui-même, entendra au fond de son ame les reproches de sa conscience & la voix du bon Berger qui ne se lasse point de chercher & de rappeler la brebis égarée. De là que l'on en remarque quelques indices, les parens & les supérieurs doivent s'empressez à saisir ces heureux momens pour soutenir ses bonnes, mais encore foibles résolutions, par des exhortations douces, tendres & touchantes. Un autre moyen de leur faciliter cet heureux retour est, de les faire changer de lieu & de demeure, parce que le changement de circonstances en occasionne souvent un dans les mœurs & dans les sentimens. Cependant j'avoue ingénument ici, qu'aucun de ces moyens n'opère un changement de vie assez réel ni assez solide pour faire perdre aux parens la crainte d'une rechute. Rien ne peut dissiper leur appréhension que l'assurance qu'ils ont, que leur enfant a éprouvé un changement réel de cœur & qu'il est véritablement converti des ténèbres à la lumière & de la puissance de Satan à Dieu. Il n'y a que cela seul qui puisse donner une espérance autant certaine qu'il soit humainement possible de l'avoir, d'un amendement de vie solide & permanent. Ce que je dis est d'autant plus vrai, que c'est uniquement la Grace de Dieu qui est la source de toute bonne pensée, comme elle est le principe de toute bonne action, & qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse nous éloigner & nous préserver du mal.

Hors de moi, dit le Seigneur, vous ne pouvez rien.

Ce qui n'est pas sous sa main , n'est jamais en sureté , & tel est debout aujourd'hui qui , s'il vient à s'éloigner de lui , tombera demain.

§. 9.

LORSQUE des pères & mères , ont la joye de voir dans leurs enfans des preuves non équivoques d'un changement réel de cœur , d'un sincère retour à Dieu & d'une véritable conversion , la prudence exige d'eux certains ménagemens à leur égard. D'un coté , ils doivent modérer les épanchemens de la joye qu'ils en ressentent & ne pas leur donner des marques trop éclatantes de leur tendresse ; De l'autre , ils feront bien de s'abstenir de leur reprocher les désordres de leur conduite précédente. *Comme Christ vous a pardonné , vous aussi , pardonnez de même , Col. III. v. 12.* Telle est ordinairement la foiblesse de l'homme , qu'il lui est difficile de garder un juste milieu entre deux extrêmes. Il peut arriver à des parens d'être trop épris d'amour pour des enfans qui marchent dans les voyes de Dieu , & de les combler de caresses & de bienfaits. Cette façon d'agir peut produire de très mauvais effets ; Elle peut donner occasion à ces enfans là , & à d'autres , d'affecter d'être plus pieux qu'ils ne le sont en effet ; & ainsi , de tomber dans l'hypocrisie qui est plus dangereuse & plus criminelle qu'une conduite ouvertement licentieuse. Il ne seroit pas moins dangereux de les faire rougir par des reproches & de leur rappeler de tems en tems le désagréable souvenir de leurs vieux péchés. Nous devons nous laisser animer des sentimens
de

de notre Père céleste qui pardonne & ne reproche point, qui regarde nos péchés comme noyés dans le fond de la mer, pour ne s'en plus souvenir. Les parens ne sauroient écarter avec trop de soin tout ce qui pourroit donner occasion à leurs enfans de retomber dans leurs anciennes ornières, mais qu'ils se gardent bien aussi de les rendre confus & pusillanimes, en leur parlant trop souvent de leurs écarts précédens. Le souvenir douloureux de ces tristes egaremens rendra sans doute les parens & les supérieurs attentifs à en préserver les enfans; Et ils se souviendront en même tems de la maxime de l'Apotre: *Vous pères, n'irritez point vos enfans.*

§. 10.

L'EDUCATION des Adolescens diffère à plusieurs égards de celle des enfans encore jeunes. Entre autres, on peut se contenter de dire simplement à ceux-ci, ce qu'ils ont à faire & à éviter. On ne doit pas agir de même à l'égard de ceux qui sont plus avancés en âge; Comme ils sont en état de faire usage de leur jugement, il convient de les porter à agir par conviction. Ne leur donner que des commandemens & des deffenses, c'est leur faire sentir que leur relation avec leurs parens & avec leurs supérieurs est la même que celle des esclaves à l'égard de leurs maîtres. Les parens qui pensent chrétiennement ne prétendent point d'être des despotes, ni d'avoir des esclaves. Ainsi, dez que la faculté de juger se développe chez leurs enfans, ils prennent à tâche de leur apprendre à dis-

cerner le vrai du faux & le juste de l'injuste, suivant l'exhortation de St. Paul : *Tout ce qui est véritable, tout ce qui est bonnête, tout ce qui est juste, tout ce qu'exige la chasteté, tout ce qui est propre à vous faire aimer, tout ce qui peut donner une bonne renommée; En un mot, tout ce qui est vertu, & tout ce qui est digne de louange, c'est à cela que vous devez penser*, Philip. IV. v. 8. Dans tous ses discours, aussi bien que dans toutes ses actions, un vrai chrétien doit consulter l'intention de Christ, l'avoir devant les yeux, pour régler ses pensées, ses paroles & ses actions sur le modèle qu'il nous a tracé, tant dans sa sainte vie, que dans sa divine parole, & pour agir en tout sous la direction de son Esprit. Une chose qui est surtout d'une très grande importance pour les jeunes personnes de cet âge, c'est que, par la vertu de la vie & des souffrances du Sauveur, elles s'étudient à conserver leurs âmes exemptes de représentations impures & de convoitises charnelles; En même tems, qu'elles ne fassent d'aucun membre de leur corps un usage contraire à la bienfiance & à la chasteté. Au reste, quand on insiste ici sur la nécessité de s'abstenir des œuvres de la chair, on n'entend pas par là seulement le crime de l'impureté, l'Apôtre en comprend plusieurs autres sous ce nom, quand il dit : Les œuvres de la chair son manifestes, savoir, l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution, l'idolatrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, la colère, les dissensions, les divisions, les hérésies, l'envie, les meurtres, l'ivrognerie, la gourmandise, & autres œuvres semblables, Galat. V. v. 19. 20. 21.

Ce feroit donc une erreur bien dangereuse pour les jeunes gens s'ils se flattoient d'être dans un état de grace & dans la voye du salut, parce qu'ils ne sont pas entachés de certains vices grossiers, ou coupables de tel & tel crime, dans le tems qu'ils sont pourtant souillés d'autres péchés auxquels ils se livrent par habitude. Il faut qu'ils sachent que toutes les affections charnelles découlent de la même source de corruption, & qu'elles sont toutes des productions de la même racine. L'arbre du péché se partage en plusieurs branches qui produisent des fruits différens, mais quoiqu'ils diffèrent dans leur forme extérieure, plus ou moins choquante, ou dans leur gout plus ou moins mauvais, tous sont empoisonnés & mortels. Il demeure vrai que ceux qui sont à Jésus-Christ crucifient la chair avec ses convoitises : Renonçant au mensonge, ils disent la vérité : Ils ne permettent pas que le soleil se couche sur leur colere : Ils ne laissent sortir aucun discours sale de leur bouche : Ils ne contristent point le saint Esprit de Dieu, qui est le seau dont ils ont été marqués pour le jour de la rédemption : Ils bannissent toute aigreur, toute animosité, toute colere, toute crierie, toute médisance, aussi-bien que toute malice, Ephes. IV. De même que les vices tiennent tous l'un à l'autre, & que les ceufs du serpent & les anneaux d'une chaine sont tous attachés l'un à l'autre, ainsi les fruits de l'esprit, c'est-à-dire ; les vertus chrétiennes, sont des productions qui partent toutes de la même souche. Telles sont l'amour, la joye, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance, &c. Galat. V. v. 22. Le nouvel homme, qui est créé selon Dieu en vraye justice

& fainteté, n'est point un Etre estropié, auquel il manque quelque membre, mais un ouvrage complet créé en Jésus - Christ pour toute bonne œuvre. St. Jaques nous enseigne que, si quelqu'un ayant observé tout le reste de la Loi, la viole en un seul commandement, il n'est pas moins sujet à la condamnation, que s'il les avoit tous transgressés, Jacq. II. v. 10. C'est donc pour les pères & mères un devoir essentiel de s'entendre là - dessus avec leurs enfans, & de les bien convaincre qu'en conservant certaines inclinations favorites, qu'on se plaît à excuser & à se pardonner comme n'étant que des foiblesses de l'âge & des petites défauts, l'on se prive de la Grace de Dieu, aussi bien que du bonheur d'être les imitateurs de Christ & d'être animés du même Esprit que lui. Ceux mêmes qui font les plus éloignés de nourrir dans leur sein aucun vice dominant en ont sans cela assez d'autres qui se manifestent à leurs yeux, à mesure qu'ils croissent en connoissance, & qui chaque jour leur fournissent de nouveaux sujets de s'humilier devant Dieu & d'implorer la grace médicinale du Sauveur. Puissent - ils y recourir sans cesse, & se persuader que le charitable Samaritain ne manquera pas de déployer sur eux l'efficace de son Sang & d'appliquer à leur maux le baume de vie qui découle de ses meurtrissures! Alors, tant les pères & mères, que les enfans confesseront à la gloire du Seigneur, que le Sang de Christ purifie de tout péché, & que par ses meurtrissures nous avons la guérison.

§. II.

IL fera aussi très nécessaire d'examiner les enfans de cet age pour savoir les idées qu'ils se sont formées, de leur jeunesse, des différentes choses qu'ils ont vues & entendues. Comme parmi celles qu'ils ont adoptées il s'en trouvera beaucoup de fausses, il faudra les rectifier par une instruction claire & solide. Du nombre de ces fausses idées sont celles dont on a déjà parlé au Chap. IV. §. II. Je veux dire, celles qu'ils ont des esprits, des phantomes, des revenans, & d'autres opinions superstitieuses, qui, par l'impression qu'elles ont faites sur leur imagination, les rendent timides au point d'avoir peur la nuit & de n'oser aller dans des lieux obscurs. Toutes les folles historiettes, qu'on pourroit leur avoir racontées malgré nous & à notre insçu, forment souvent dans leur tête un assemblage si hideux d'idées phantastiques, qu'il ne faut que le moindre bruit excité par une cause naturelle pour les remplir de trouble & de frayeur. Pour les guérir de ces sortes de préventions, ce n'est pas assez qu'on leur en fasse connoître le faux par le raisonnement, il faut les en convaincre par l'expérience; C'est-à-dire, saisir la première occasion où les enfans sont frappés de quelque objet, ou de quelque bruit, & aller incontinent avec eux, pour leur faire observer de quelle nature est cet objet & quelle est la cause physique de ce bruit. Par là on ramène leurs idées au vrai, & les terreurs paniques se dissipent. On fera très bien aussi d'obliger de tems en tems les enfans à aller sans chandelle chercher quelque chose dans un endroit obscur. Cela est d'autant plus nécessaire que, n'y
étant

étant pas accoutumés ils pourroient se trouver dans des cas où le moindre bruit pourroit leur causer une maladie dangereuse. Un préservatif général & le plus efficace contre ces fausses craintes est d'inspirer aux enfans une ferme confiance en la protection d'un Dieu tout présent, qui aime les hommes, qui est tout puissant, & sous la garde duquel on est plus en sûreté que dans la compagnie de ses parens & de ses amis. Cette confiance au Seigneur dissipera en même tems toute idée & toute opinion superstitieuse. L'assurance qu'ils auront de cet amour distingué que le Sauveur a toujours eu pour les enfans, & de la bonté avec laquelle il leur donne ses saints anges pour gardiens, tout cela les rassurera contre toute crainte des hommes & des esprits mauvais. Mais comme ils auroient tout à redouter s'ils n'étoient pas sous sa protection, pour pouvoir s'assurer qu'ils sont sous sa main, ils auront soin de s'attacher à lui de tout leur cœur & de marcher jour & nuit comme sous ses yeux.

§. 12.

LES jeunes gens dont nous parlons ici sont dans l'âge où il convient de leur enseigner à se comporter & à converser honnêtement, non seulement avec les personnes de la maison & avec leurs semblables, mais encore avec leurs supérieurs & avec les étrangers. Ceux qui ont été élevés chez leurs parens, ou dans quelque maison isolée, sont ordinairement sujets à avoir l'air timide & la contenance embarrassée. Ce défaut ne se corrige pas par de simples instructions, en-
core

core moins par des menaces & des chatimens. Il faut du tems pour les changer, & ce n'est que peu à peu qu'on en vient à bout. Pour y réussir les pères & mères feront bien de les avoir auprès d'eux lorsqu'ils recevront des visites de leurs amis ou des étrangers, & lors qu'eux-mêmes leur feront visite. Dans le premier cas, & lorsqu'on n'aura rien de secret à dire, on les fera rester dans la Chambre de visite, afin que, placés là dans une posture décente & attentive, ils apprennent des autres la manière de converser poliment avec un chacun. Si quelqu'un les questionne sur leur age, sur leurs études, ou sur leur destination, on leur insinuera qu'ils doivent répondre d'un ton assuré, mais modeste, & d'un air qui ne soit, ni brusque, ni timide. Quand on leur fera des questions au-dessus de leur portée, les parens prendront la parole & répondront pour eux. Arrive-t-il qu'il échappe aux jeunes gens quelque parole mal placée, ou qu'ils tiennent une mauvaise contenance, il faut les en avertir doucement, ou seulement par des signes, de peur de les rendre confus & de les déconcerter tout à fait. Lorsqu'à la sortie d'une visite l'on se trouve seul avec eux, on peut leur faire observer sans reprimande tout ce qu'il a paru de choquant, soit dans leurs discours, soit dans leurs manières; Mais en même tems il faut leur montrer de bonne façon comment il leur conviendra de parler & d'agir lorsqu'ils se retrouveront dans le même cas. Si les parens ont des choses secrètes à traiter dans la conversation, ils feront bien d'en écarter les enfans, mais en les avertissant qu'il s'agit d'une matière qui n'est point de leur sphère ni de leur compétence. Au reste, on répète ici ce qui a déjà été

été dit plus haut , favoir que quand on ne peut pas avoir ses enfans près de soi , on doit toujours les laisser sous l'inspection de quelque personne de confiance.

Un article essentiel de la bonne Education est aussi celui de la Prière , & entre autres , de celle qui doit se faire avant & après le repas. Il faut tenir la main à ce que les enfans ne s'y présentent jamais qu'avec recueillement , modestie & dévotion. A table , ils doivent s'accoutumer à manger & à boire proprement & sobrement. C'est ce qu'ils apprendront toujours mieux par l'exemple des personnes polies , que par les préceptes. Il seroit même difficile de leur donner là - dessus des instructions qui fussent applicables à tous les cas & à tous les lieux , parce que chaque pais à ses usages particuliers.

§. 13.

A PRES avoir reçu une éducation conforme au plan que l'on vient de tracer , les jeunes gens devroient être en état de se conduire convenablement dans le monde , & en même tems , de se conserver exemts de la corruption qui y règne. Ceux qui ont été éduqués dans la maison paternelle , ou dans une pension , ignorent presque entièrement la manière dont on vit dans le monde , ils s'en font une idée bien différente de ce qu'ils y trouvent quand ils y entrent. Je conviens qu'il est très avantageux , & même nécessaire , que les jeunes gens , & surtout les enfans , ignorent bien des usages abusifs , & principalement

ment les défordres & les crimes qui règnent presque partout ; Cependant cette ignorance pourroit leur devenir dangereuse , s'ils y restoient jusqu'à l'age d'adolescence. Alors il seroit à craindre que le péché ne se présentât à eux sous une forme séduisante , comme une chose permise , parce qu'elle est devenue commune & comme à la mode. Pour prévenir les pernicioeux effets que la contagion pourroit produire sur eux , il convient de profiter de l'age où ils ont l'usage de la raison , & où ils ont reçu des instructions suffisantes dans la Religion , afin de leur donner une idée du monde & de ses convoitises , conforme à ce qu'en dit l'Esprit de Dieu dans les saintes Ecritures. Je n'entends pas qu'on leur donne la connoissance des infamies & des abominations qui se commettent dans le monde ; C'est ce que des parens & des instituteurs chrétiens se garderont bien de faire : Mais il est essentiel de les prévenir & de les munir contre les dangereux appas du péché , afin qu'ils évitent toutes les occasions à mal faire , & même celles qui y conduisent , sans qu'au premier coup d'œil on apperçoive le piège où elles nous font tomber. Telles sont en général les mauvaises compagnies , les cabarets , les maisons de jeu , les spectacles & tous les rendez-vous de personnes desœuvrées qui ne cherchent qu'à tuer le tems & à se divertir. Rien de plus fréquent que les exemples de gens qui par là ont été entraînés dans la séduction & dans la ruine , & il sera aisé aux parens d'en citer un grand nombre , ou de les leur faire voir dans des livres. C'est dommage que les folies des pères soient perdues pour les enfans , & que la jeunesse ne devienne sage qu'à ses propres dépens. La plupart présument assez de

de leur prudence & de leur vertu pour croire qu'ils sauront éviter les écueils où tant d'autres ont fait naufrage; Mais qu'arrive-t-il? Souvent une triste expérience les convainc bientôt de leur erreur, & une fatale chute leur prouve trop tard combien grande est leur foiblesse. Cependant lorsque je conseille aux parens & aux instituteurs des enfans de leur mettre de tems en tems sous les yeux les exemples de ceux qui ont été les malheureuses victimes de la séduction, je voudrois qu'ils eussent l'attention d'exciter dans le cœur des jeunes gens des sentimens de compassion pour ces infortunés, & de ne pas permettre qu'ils prononcent contre eux des jugemens téméraires & rigoureux. Ces sortes de recits ne doivent point avoir pour but de fournir matière au raisonnement, mais de rendre la jeunesse attentive & soigneuse à chercher en Dieu les secours nécessaires pour être préservée de toute séduction, tant du dedans que du dehors.

Le meilleur préservatif est sans contredit de se demander à soi-même, dans toutes les occasions, quel étoit le sentiment & la disposition du Seigneur Jésus à l'égard de ces sortes de choses? S'il étoit ici visiblement présent, comme il l'est d'une manière invisible, comment les envisageroit-il, sur quel ton en parleroit-il, comment agiroit il dans ce cas, pourrois-je attendre de lui un jugement d'approbation ou un arrêt de condamnation? Si les jeunes gens étoient fidèles à consulter ainsi l'intention du Seigneur, ce seroit un moyen efficace de se conserver, au milieu même du monde, exemts de la contagion du monde. Ils auront en même tems de fréquentes occasions de se rappeler cette belle résolution de Joseph: *Comment pourrois-je*
com-

commettre un tel crime & pécher ainsi contre mon Dieu ? A mesure qu'ils avanceront dans la connoissance d'eux-mêmes, ils comprendront combien peu l'homme a sujet de faire fond sur lui-même & combien il se rend coupable quand il s'expose volontairement au danger.

J'avoue qu'on ne doit pas toujours conduire un enfant à la lizière, & qu'il faut qu'une fois il apprenne, à ses propres risques & périls, à marcher seul. Il faut convenir aussi qu'on ne peut pas continuellement garder les jeunes gens à vue, & qu'il vient un tems, où il est nécessaire de leur laisser la liberté de se conduire par eux-mêmes. On ne pourroit pas non plus prévoir avec probabilité à quel genre de travail il conviendrait de les employer, quelles sont les affaires dont le maniment pourroit leur être confié, ni dans quel poste il seroit le plus avantageux de les placer, à moins d'avoir vu quelle est leur manière d'agir & de se conduire, quand ils ont les coudées franches. Cependant, sous prétexte qu'on ne peut pas les porter toujours dans un sac, il ne faut pas que la confiance qu'on a en eux nous permette de les abandonner tout à fait à eux mêmes & de les exposer aux risques de perdre leur fanté, leur réputation, leur credit, leurs biens, & ce qui est plus précieux que tout cela, les sentimens de piété qu'on a eu soin de leur inspirer. Il est donc de la prudence que des parens fidèles fournissent à leurs enfans, parvenus à un certain age, l'occasion de donner des preuves, autant de leur probité & de leur sagesse, que de leur capacité; mais toujours avec cette précaution que, si le premier essai ne réussit pas, on ne leur en laissera pas hazarder un second

& que, pour prévenir une plus grande perte, ou une chute plus fatale, on les gardera sous ses ailes jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre un vol plus assuré.

§. 14.

UNE connoissance très nécessaire à donner aux jeunes gens de cet age, est celle de la constitution, tant religieuse & ecclésiastique, que politique ou civile du pays où ils sont nés & dans lequel ils ont à vivre. Lorsque les parens n'ont la capacité de les former à la connoissance & à la pratique des principes de cette constitution, ils doivent en confier le soin à des personnes en état de leur en faire connoître l'esprit & goûter l'importance. J'entens par l'esprit d'une constitution les principes fondamentaux sur lesquels la Société religieuse & la Société civile sont établies, aussi bien que la combinaison de ces principes & des moyens qui conduisent au grand but, qui est le Bien public, ou la prospérité, tant spirituelle que temporelle de la Société. L'importance de cette science a été reconnue par plusieurs Hommes d'Etat, tant anciens que modernes; De là vient que, dans divers pays, le soin d'instruire & d'élever la jeunesse a été regardé comme un devoir essentiel du haut-Magistrat. Ils ont très bien compris que la constitution de l'Etat ne pourroit être, ni solide, ni durable, à moins que les jeunes citoyens n'apprirent à penser & à agir conformément aux principes établis par les fondateurs de cette constitution. Les monumens qui nous restent de la manière dont la jeunesse étoit anciennement élevée

élevée chez différens peuples, prouvent assez que son éducation étoit dirigée sur les principes de la constitution de l'Etat; De là vient que les jeunes gens étoient astreints à s'en procurer la connoissance & à les réduire en pratique. Négliger l'une & l'autre, c'est exposer la République à une décadence inévitable. Qu'est-ce qui a fait décroître en différens tems la constitution religieuse de tant d'Eglises chrétiennes, au point qu'on ne trouve aujourd'hui chez les descendans presque aucun vestige de l'esprit qui animoit leurs pères? C'est que les enfans ont abandonné les fondemens sur lesquels leurs pères avoient bâti. Plusieurs de ces Eglises ont à peine pu subsister pendant deux ou trois générations, & insensiblement elles ont dégénéré. D'autres ont conservé la carcasse, la forme extérieure, mais l'esprit a disparu, ce n'est plus qu'un squelette, un cadavre. Tout cela prouve combien il est essentiel que, dans l'âge où nous considérons ici la jeunesse, elle soit imbue des principes d'une bonne Constitution & excitée à les mettre en pratique. Mais, que dis-je? Ce seroit en vain qu'ils en auroient acquis la connoissance, s'ils ne demandoient pas à Dieu le même cœur & le même esprit qu'il accorda autrefois à leurs ancêtres. Un moyen de les y engager seroit d'en faire naître en eux le désir & de leur raconter de tems en tems, d'une manière agréable & intéressante l'origine & l'histoire de la Constitution sous laquelle ils vivent. C'est ce que le Seigneur recommandoit autrefois au peuple d'Israël, quand il lui disoit : *Prends bien garde à toi & garde soigneusement ton ame : N'oublie point les choses que tes yeux ont vues, afin qu'elles ne sortent point de ton cœur tous les jours de ta vie : En-*

seigne les à tes enfans & à tes petits enfans, Deut. IV. v. 9. Conférez avec ces paroles celles du pieux Asaph, dans le Psaume 78. Ce que ce Prophète y dit là - dessus, depuis le 2^e. jusqu'au 8^e. verset, peut être regardé comme un plan d'éducation que Dieu avoit lui-même tracé à son peuple d'Israel. C'est aussi pour conserver & perpétuer le souvenir de ce qui est arrivé de mémorable dans un pais & dans une Eglise, que dans toutes les Communions on célèbre des Jubilés & certains autres jours de fêtes. Les Catholiques renouvellent de tems en tems la mémoire de certains événemens arrivés dans l'Eglise Romaine. Les Protestans solennisent l'époque de leur Réformation. Les anciens Frères de Bohême & de Moravie avoient grand soin de raconter à leurs enfans, non seulement les grandes & nombreuses adversités que leur Eglise avoit souffertes avec patience, mais encore les bienfaits signalés que Dieu leur avoit accordés, en conservant leur Eglise dans la pureté de la Doctrine & de la Discipline évangélique, depuis les siècles apostoliques. Aussi ne négligèrent-ils pas de faire passer dans le cœur de leurs descendans ce beau vœu de Comenius, l'un de leurs Evêques, qui disoit, d'après le Prophète Jérémie : *Converti nous à toi, o Eternel, & nous serons convertis : Renouvelle nos jours comme ils étoient autrefois.* Lamentations de Jérémie, Chap. V. v. 21.

C'est de cet esprit que les jeunes gens, tant de l'un que de l'autre sexe, doivent être imbus & animés pour devenir des instrumens propres à exécuter les desseins du Seigneur & à répondre aux sages vues de leurs pieux parens. Le tems qui
me

me paroît le plus convenable pour cela est celui où ils sont solennellement reçus dans la communion des membres de l'Eglise, c'est-à-dire, lors qu'ils sont admis à participer pour la première fois à la sainte Eucharistie. Cette circonstance, qui est d'ailleurs si décisive & qui influe ordinairement sur tout le cours de leur vie, est aussi celle où leur cœur est le mieux disposé à prendre part à tout ce qui intéresse la Société chrétienne à laquelle ils sont de nouveau incorporés. Leur ame a-t-elle les heureuses dispositions qui sont nécessaires pour goûter l'efficace du corps & du Sang de Christ? Elle entrera en même tems aussi dans une étroite union avec les membres du corps dont Jésus est le Chef, pour être liée à eux en un même corps & en un même esprit. Cela étant, leurs pensées & leurs désirs seront conformes à l'intention de l'Esprit dont les vrais membres de Christ sont animés; Et dez lors, on pourra espérer, qu'à l'exemple des fidèles de Corinthe, après s'être donnés de cœur, premièrement au Seigneur, ils se donneront aussi à son peuple, 2. Corinth. VIII. v. 5.

§. 15.

IL seroit aussi à désirer, qu'à cet age, toutes les filles reçussent de leurs mères, ou de leurs gouvernantes, une instruction particulière sur la manière de donner aux enfans une education raisonnable & chrétienne. On sait que, dans l'ordre établi de Dieu, leur destination est qu'un jour elles élèvent des enfans dans la discipline du Seigneur. Supposé même qu'elles n'entrent point dans l'état du

mariage & qu'elles ne deviennent jamais mères , il se présentera des cas où elles pourront s'employer à l'éducation des enfans , soit comme gouvernantes , soit en qualité de parentes ou d'amies. Personne n'a donc plus besoin que les filles d'apprendre la méthode de bien éduquer les enfans ; Et qui pourroit la leur mieux enseigner que celles qui l'ont elles-mêmes étudiée & pratiquée , je veux dire , leurs mères , ou leurs préposées ? C'est ce que celles-ci pourront faire d'une manière autant intéressante que simple & aisée , en leur racontant comment elles les ont traitées & soignées , depuis le moment qu'elles les ont reçues comme un présent de la part de celui qui est l'Auteur de la vie. Elles trouveront chaque jour l'occasion de leur représenter la fidélité & la tendresse dont elles ont usé envers elles , tant pour l'entretien de leurs corps , que pour leur former l'esprit & pour acheminer leurs ames à la voye qui conduit au salut ; Et cela , depuis le berceau jusqu'à l'âge de quatorze ans. Cette manière d'instruire les jeunes filles fera incontestablement plus d'impression sur leurs cœurs & les rendra plus savantes sur cette matière que ne pourroient le faire les meilleurs Traités d'Education. Une mère , de qui elle est bien assurée de la confiance de sa fille , pourroit même lui avouer les fautes qu'elle a faites dans l'éducation qu'elle lui a donnée , & s'en confesser coupable. Peut-être seroit-il convenable aussi que cette mère engage sa fille à lui déclarer en confidence les sujets de plainte , qu'elle pourroit avoir & en quoi elle pense qu'on a manqué dans la manière dont on l'a élevée. L'avantage que la mère , aussi bien que la fille , retireront de ces sortes d'entretiens familiers , sera indubita-

dubitablement plus réel que celui que pourroient leur procurer les leçons d'un habile Professeur. Que si la mère ne trouve pas chez elle les talens suffisans, ni dans sa fille les dispositions convenables pour cela; Ou si la mère est décédée avant que la fille fut en age de profiter de ses instructions, c'est sur le père, ou sur le tuteur, que retombera l'obligation de lui donner une amie capable de suppléer à ce défaut.

§. 16.

PASSONS de l'institution des filles à celle des garçons. Je voudrois que ceux d'entre ces derniers qui ont fait leur cours d'études fussent aussi instruits dans la manière de bien élever les enfans de leur sexe. Nombre d'étudiens, sortis de l'Académie, sont appellés à être Gouverneurs ou Précepteurs de la jeunesse. Pour qu'ils soyent en état de s'acquiter avec succès des fonctions de cet emploi, un des collèges les plus utiles qu'ils ayent pu entendre seroit celui qu'on leur auroit donné sur l'éducation. Il peut être que dans leur jeunesse ils en ont eux-mêmes reçu une bonne, mais il peut aussi être arrivé qu'elle n'a pas été dirigée aussi sagement qu'elle eut du l'être. Dans ce dernier cas, un collège sur l'art de bien élever la jeunesse leur est indispensablement nécessaire. Sans cela, ils seront obligés de tirer de leur propre fond les principes sur lesquels ils prétendent régler leur plan; Mais avant que leur génie & leur expérience leur ayent fourni les meilleurs, ils feront plusieurs essais hazardés & tomberont dans bien des méprises

dont le resultat sera très préjudiciable à leurs élèves. Il est heureux pour les uns & pour les autres que l'Instituteur reconnoisse de bonne heure son insuffisance, qu'il ait recours aux avis des gens expérimentés, qu'il consulte les bons livres qu'on a écrits sur cette matière, & qu'après s'être formé un bon plan, il le suive avec exactitude & fidélité. Quant à ceux qui ont eu le bonheur de recevoir une bonne éducation, un collège sur cette matière leur sera moins nécessaire, mais il ne leur sera pas pour cela peu utile. Il leur servira à les faire ressouvenir de ce qu'ils ont négligé dans leur jeunesse, des fautes où ils sont tombés, peut-être aussi de celles que d'autres ont commises à leur égard; Et tout cela ensemble servira à rectifier le plan qu'ils ont à suivre.

Quand je parle d'un Collège d'éducation, je suppose que le but qu'on s'y est proposé est, non seulement d'enseigner en général l'art de bien élever un enfant mais aussi d'indiquer la méthode de lui faire apprendre facilement & solidement les langues & les Sciences, en commençant depuis la manière de bien lire, jusqu'à ce qu'il soit en état de paroître dans une université. Il faut donc, pour rendre ce Collège utile, parcourir toutes les langues & toutes les sciences qu'un jeune homme de bonne famille doit posséder. L'on doit y indiquer les livres les mieux faits en ce genre, donner sur chaque matière une instruction en raccourci que l'ecolier couchera sur son cahier pour l'amplifier & le faire retoucher ensuite par son professeur. Dans l'enseignement de la Religion, le but principal doit être, que le disciple

ciple n'ait pas seulement la mémoire enrichie de connoissances, mais que son cœur soit aussi touché & pénétré de l'efficace des vérités divines. En un mot, il ne doit rien laisser à désirer de tout ce qui est nécessaire pour mettre un Instituteur en état de donner à son Elève la meilleure & la plus complète éducation. Cependant je dois encore avertir ici que, quelque utilité qu'on puisse tirer d'un pareil Collège sur l'éducation & des livres qui ont paru jusqu'ici sur cette matière, l'Instituteur ne parviendra jamais au but désiré, à moins qu'il n'obtienne du Seigneur la sagesse & la grace qui est nécessaire pour cela, & qui est accordée à quiconque la demande avec foi & persévérance.

§. 17.

A PRES tout ce que je viens de dire, il ne me reste plus qu'un avis à donner aux parens chrétiens. Lorsqu'ils auront heureusement achevé l'important ouvrage de l'éducation de leurs enfans : Lorsque ceux-ci, soit filles, soit garçons, seront parvenus à l'âge de discrétion, où ils sont ordinairement émancipés & mis en liberté de se conduire par eux-mêmes ; Je ferois souhaiter que, pour clôture de leur éducation, père & mère fissent en leur présence, & comme sous les yeux de Dieu, une espèce de Disposition testamentaire, pour leur déclarer, autant clairement que sérieusement, leur dernière volonté, & pour leur donner leur bénédiction. Si j'ose donner ici l'esquisse d'une disposition de cette espèce, je laisse aux parens intelligens la liberté

entière d'en changer la teneur pour l'accommoder à leurs circonstances. Ils pourroient s'exprimer ainsi : „ Très-cher fils, ou très-chère
„ fille, depuis le premier moment que nous nous
„ sommes apperçus que le Toutpuissant vous
„ avoit donné l'être & la vie dans les flancs de
„ votre mère, nous n'avons cessé de vous regarder comme un précieux don de sa bonté.
„ Lorsqu'il vous eut heureusement fait voir le
„ jour, notre premier soin fut de vous consacrer à lui de corps & d'ame, pour être son
„ Bien propre & particulier. Peu après votre
„ naissance, nous vous avons présenté au saint
„ Sacrement de la régénération, pour que vous
„ fussiez baptisé, au Nom du Père, du Fils &
„ du saint Esprit, en la mort de Jésus, & par
„ l'aspersion du sang & de l'eau qui sortit de
„ son cœur percé à la croix ; Afin que vous ne
„ viviez point pour vous-même, mais pour le
„ Seigneur, & que Christ vive en vous. De
„ lors, & pendant tout le tems que nous avons
„ travaillé à votre éducation, notre principal but
„ a été, que ce que vous vivez maintenant dans
„ la chair, vous le viviez dans la foi du Fils de
„ Dieu qui vous a aimé & qui s'est donné lui-même pour vous. C'est dans ce même but
„ que nous avons eu soin d'entretenir votre corps
„ de manière qu'il fut sain & bien formé dans
„ tous ses membres. Mais en même tems notre
„ intention a toujours été que vous n'employassiez point ces membres à servir le péché, mais
„ qu'ils fussent des instrumens de justice pour le
„ service de Dieu. Pour vous conduire à cette
„ heureuse destination, aussitot que vous avez
„ pu faire usage de votre raison, nous n'avons
„ „ négligé

22 négligé aucune occasion de former votre ame
22 de manière qu'elle fut imbuë de la connois-
22 sance de la vérité qui est selon la pieté. Nous
22 nous sommes étudiés à vous tracer le tableau
22 du Sauveur souffrant & mourant pour vous,
22 afin que, de votre enfance, vous eussiez de-
22 vant les yeux l'image de celui qui vous a ra-
22 cheté. De tems en tems, nous vous avons
22 raconté, autant bien que nous l'avons pu,
22 l'histoire de sa vie sainte & méritoire; Et ça
22 été pour faire naître en vous le désir de vous
22 laisser renouveler par son Esprit & former à
22 sa ressemblance. En faisant cela, nous n'a-
22 vons pas oublié de vous faire connoître com-
22 bien grande est la misère & la corruption de
22 la nature de l'homme, combien il a besoin de
22 la réconciliation & de la Grace médicinale que
22 le Fils de Dieu nous a aquis, & combien il
22 est heureux d'être assuré par son Esprit que
22 nous y avons réellement part, afin de pou-
22 voir dire avec certitude de foi: Je fais en qui
22 j'ai cru & je suis assuré qu'il est puissant &
22 fidèle pour garder le dépôt de mon ame jus-
22 qu'à la dernière journée. C'est de quoi nous
22 vous avons diligemment instruit, tant dans vo-
22 tre enfance, que dans les différens périodes de
22 votre jeunesse. Vous devez encore vous sou-
22 venir, entre autres, que lors de votre Con-
22 firmation & de cette première Communion,
22 par laquelle vous avez été de nouveau incor-
22 poré à Christ & à son Eglise, nous avons ta-
22 ché de vous donner à connoître le grand sa-
22 lut qui vous est aquis & réservé; Et cela,
22 afin que vous entraissiez dans des dispositions
22 chrétiennes & conformes aux gracieux desseins
22 que

„ que le Seigneur a sur vous. Notre souhait le
„ plus ardent étoit alors , & l'est encore aujour-
„ d'hui , que vous soyez rendu participant , avec
„ tout le peuple de Dieu , de toutes les graces
„ & de toutes les félicités qui nous ont été acqui-
„ ses par Jésus - Christ ; Mais cet ardent sou-
„ hait est en même tems , que tous les jours
„ de votre vie vous vous comportiez comme un
„ digne membre du Seigneur & de sa sainte E-
„ glise. Du reste , nous vous avons fait ap-
„ prendre tout ce que nous avons cru vous être
„ le plus utile & le plus nécessaire , suivant les
„ lumières & les facultés que Dieu nous a dé-
„ parties ; Aussi pensons - nous que le plus riche
„ héritage que vous ayez à attendre de nous est
„ l'éducation que nous vous avons donnée.

„ Vous voila donc , par la Grace de Dieu ,
„ parvenu à un age où nos soins paternels &
„ maternels ne vous sont plus nécessaires , & où
„ vous devez être en état de vous conduire vous-
„ même. Nous ne cesserons pas pour tout cela
„ de vous recommander à la Grace de notre Dieu
„ & Sauveur afin qu'il vous conduise dans ses vo-
„ yes & qu'il vous y fasse prospérer ; Mais en
„ même tems nous vous regardons désormais
„ comme une personne consacrée à Dieu & qui
„ doit vivre de sa propre foi. Ce que nous
„ avons maintenant à vous demander est , que
„ chaque jour vous apprenniez à vous mieux
„ connoître , que vous ne présumiez pas trop de
„ vous même , ni de vos propres lumières , ni
„ de vos propres forces , mais qu'en tout vous
„ mettiez votre confiance au Seigneur ; Alors
„ vous éprouverez qu'il fera toujours près de
„ vous

„ vous & qu'il interviendra dans toutes vos af-
„ faires pour vous accorder gracieusement l'as-
„ sistance & le secours dont vous aurez besoin.
„ Reconnoissez le prix de la grace que Dieu vous
„ a accordée, en vous faisant naître dans une
„ Eglise qui a pour base de sa foi, & pour règle
„ de sa conduite, la pure Parole de Dieu, &
„ où l'on s'étudie à marcher droitement selon
„ l'Evangile de Christ. Comme tout Chrétien,
„ dans quelque état & dans quelque circonstance
„ qu'il soit, doit être un serviteur, ou une ser-
„ vante du Seigneur, employez-vous de corps
„ & d'ame à son service pour sa gloire & pour
„ l'edification de votre prochain. C'est pour ce-
„ la que Dieu vous a mis au monde & c'est pour
„ vous conduire à cette destination que nous
„ vous avons donné l'education que vous avez
„ reçue. Il peut nous être arrivé, que comme
„ des créatures foibles, telles que nous sommes,
„ nous y avons manqué à plusieurs égards, mais
„ nous prions ce Dieu Sauveur de vouloir, par
„ grace, & pour l'amour de son précieux Sang,
„ nous pardonner les fautes que nous avons
„ commises envers vous, & les réparer lui-mê-
„ me. Pardonnez nous aussi vous, très-cher
„ fils, très-chère fille, & soyez assuré que, si
„ dans votre education nous avons négligé quel-
„ que chose de ce qui eut pu vous être utile &
„ nécessaire, ce n'a pas été par un défaut d'a-
„ mitié ou de bonne volonté, mais plutôt par
„ un manque de lumières.

„ Nous voyons donc, deç maintenant, com-
„ me en perspective, le cours de votre vie fu-
„ ture. Vous ne ferez plus sous nos yeux, mais
„ votre

„ votre souvenir restera gravé dans nos cœurs,
 „ & nos vœux vous accompagneront partout. Ce
 „ qui nous reste à désirer & a vous recomman-
 „ der est, que vous employiez tous vos soins à
 „ joindre à votre foi la vertu, à la vertu la science,
 „ à la science la tempérance, à la tempérance
 „ la patience, à la patience la pitié, à la pitié l'a-
 „ mour fraternel, à l'amour fraternel la charité;
 „ Car si ces vertus sont en vous, & qu'elles y abon-
 „ dent, elles ne laisseront point oisive & infruc-
 „ tueuse la connoissance que vous avez de notre
 „ Seigneur Jésus-Christ. Cherchez toujours, &
 „ avant toutes choses, le Règne de Dieu & sa ju-
 „ stice, & toutes les autres choses vous seront
 „ certainement données par dessus. Alors nous
 „ aurons la joye & la consolation de voir en vous
 „ un fidèle serviteur, une fidèle servante de Christ
 „ notre Seigneur, un membre vivant de son
 „ Eglise, un citoyen utile de notre Ville, & à
 „ la fin de notre carrière, un Racheté de l'E-
 „ ternel, devant lequel nous oserons un jour
 „ paroître avec vous, & lui dire avec confian-
 „ ce: Nous voici, Seigneur, avec le fils, avec
 „ la fille, que tu nous a donné. Enfin le vœu
 „ par lequel nous mettons la dernière main à
 „ votre Education est:

*Que le Seigneur vous bénisse & vous garde,
 Que le Seigneur fasse luire sa face sur vous &
 vous soit propice,
 Que le Seigneur tourne son visage vers vous
 & vous donne la paix; AMEN!*